



# MAIRIE DE BOULANCOURT

## CONSEIL MUNICIPAL DU 4 OCTOBRE 2018

<b>Date de convocation :</b> 14 SEPTEMBRE 2018	Séance du 4 OCTOBRE 2018 L'an deux mil dix-huit, le 4 octobre à vingt heures trente minutes Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de : Monsieur JAIRE, <i>Maire de Boulangcourt</i> .
<b>Date d'affichage :</b> 14 SEPTEMBRE 2018	<b>Présents :</b> M. JAIRE Eric, Maire, Mme BELLIOU Elisabeth, Mme DELOZANNE Arminda, Maires adjoints, M. CHARNIER Jean-Marie, M. CRAPEAU Eric, M. DE FAVERI Angélo, Mme IMBAULT Stéphanie, Mme VALERIAUD POUGAT Claire, M. VIRON Hervé conseillers municipaux.
<b>Nombre de conseillers :</b> 9	<b>Absents :</b>
<b>Présents :</b> 9	<b>Pouvoirs :</b>
<b>Pouvoirs :</b>	<b>Secrétaire de séance :</b> VALERIAUD POUGAT Claire.
<b>Votants :</b>	

\*\*\*\*\*

### ORDRE DU JOUR

- 1) Adhésion des communes de Bagneaux-sur-Loing, Lésigny, Croissy-Beaubourg et Villenoy
- 2) *Affaires diverses*

*Le compte rendu de la précédente séance, n'appelant aucune observation, est adopté à l'unanimité.*

#### Points supplémentaires adoptés à l'unanimité des présents :

- *Proposition d'une participation financière versée aux familles pour des activités extra-scolaires.*

#### 1) **Délibération n° 17-2018 : Adhésion des communes de Bagneaux-sur-Loing, Lésigny, Croissy-Beaubourg et Villenoy**

**Vu** la loi n° 2006-1537 du 7 décembre 2006 relative au secteur de l'énergie et, notamment, son article 33,

**Vu** les délibérations n° 2018-36 ET 2018-40 DU Syndicat Départemental des Energies de Seine et marne portant approbation de l'adhésion des communes de Bagneaux-sur-Loing, Lésigny, Croissy-Faubourg et Villenoy ;

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,**

- **APPROUVE** l'adhésion des communes de Bagneaux-sur-Loing, Lésigny, Croissy-Faubourg et Villenoy.

## 2) Délibération n°18-2018 : Versement d'une subvention aux enfants scolarisés

Suite aux retours positifs de l'année dernière, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide d'attribuer une somme forfaitaire d'un montant de 50 € par enfant par an pour une activité sportive, culturelle, ou un centre aéré sous réserve de présenter un justificatif d'inscription à cette activité.

Il est décidé également que cette somme sera versée à tous les enfants de la maternelle à la fin du collège **sous réserve de remplir les conditions d'éligibilité (justificatif de paiement, RIB, et fiche de renseignement).**

### Affaires diverses :

- **Balayeuse** : l'association Boulan'course Tour a pris en charge une partie des frais.
- **Titularisation Stéphanie Goncalves** après un an de services en tant que secrétaire de mairie.
- **A.S.A** : Bravo à l'association du foot, la section « bambin » a doublé d'effectif.
- **Travaux enfouissement réseaux** : Mercredi 18 septembre a eu lieu la 2ème réunion de travail avec le SDESM pour les travaux enfouissement rue Grande et promenade des Tours.
- **Journée de la pomme** : dimanche 07 octobre à partir de 10h, venez pressez vos pommes et faire votre jus.
- **Fête d'Halloween** : mercredi 31 octobre rendez-vous place de la mairie à 15h00 pour le **défilé des petits monstres**. Si vous souhaitez offrir des bonbons aux enfants, distinguez-vous avec une marque sur votre porte/portail.
- Arrêt de bus rue de la Pierre Longue la structure est fragilisée.
- Les retours sur l'extinction de l'éclairage public sont plutôt positifs.
- Des devis ont été demandés pour faire la route de Rochefort en coulis. Les travaux seront réalisés mi-octobre.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 00 mn*

**Le Maire, Eric JAIRE**